

Colloque des formateurs de l'UCAPE en Anjou du mercredi 1^{er} octobre au samedi 4 octobre 2025

Le « Pôle Européen et International de l'Anjou ⁽¹⁾ » (PEIA) est heureux de vous accueillir sur deux de ses sites (l'un à ANGERS, l'autre à SAUMUR) et de vous faire (re)découvrir le charme de l'Anjou !

(1) Lycée Saint-Benoît à ANGERS – Lycée Sainte-Marie à CHOLET – Lycée Saint-Joseph à LA POMMERAYE – Lycée Saint-Louis à SAUMUR



Programme

➤ Mercredi 1^{er} octobre 2025

- Arrivée des participants dans l'après-midi ou en soirée
- Installation à l'hôtel (la réservation de l'hébergement est à gérer directement par les participants)
- Visite libre d'Angers (château et musée de l'apocalypse, galerie David d'Angers, circuit bleu en centre-ville ...)
- Soirée libre

17H00 -18H30 Conseil d'administration de l'UCAPE au Lycée Saint-Benoît (site Collégiale - 34 Boulevard Foch)

➤ Jeudi 2 octobre 2025 : Journée à Angers



8H30 Accueil au Lycée Saint-Benoît (site Collégiale - 34 Boulevard Foch)

9H00 Mot d'accueil de M. Gérard RIBOUX, Chef d'établissement
Présentation du PEIA

9H15 Intervention de M. Dominique BERNARD, Président de l'UCAPE
Assemblée générale
Informations

10H30 Pause

11H00-12H30 Conférence

Intervenant : Mme Catherine CHABAUD, journaliste, navigatrice et député européen de 2019 à 2024

Thème : Les grands enjeux d'un « Pacte Océan » pour l'Europe.

13H00 Déjeuner au Lycée Saint-Benoît (site Université – 7 rue Volney)

➤ **Jeudi 2 octobre 2025 : Journée à Angers (suite)**



- 14H00 Regroupement place André LEROY
- 14H15 Départ en car pour une visite de l'entreprise COINTREAU
- 17H00 Accueil à l'hôtel de ville d'Angers par M. Christophe BECHU, maire d'Angers et ancien ministre
- 18H30 Apéritif et dîner au lycée Saint-Benoît (site Collégiale-34 Bd Foch)
A l'issue du dîner, soirée libre

➤ **Vendredi 3 octobre 2025 : Journée dans le Saumurois**

Matin

- 8H00 Regroupement place André LEROY
- 8H15 Départ en car vers SAUMUR
- 9H30 Mot d'accueil de M. David MARAIS, Chef d'établissement
Informations
- 10H00 Ateliers
- 11H45 Réunion générale
- 12H45 Déjeuner au Lycée Saint-Louis

Après midi

- 14H15 Visite du musée de la Cavalerie
- 16H00 Départ en car pour la visite d'une champignonnière ; circuit
touristique
- 19H00 Dîner dans une cave troglodyte
- 23H00 Retour à Angers



➤ **Samedi 4 octobre 2025**



- 9H00 : Regroupement des participants place André LEROY
- 9H15 : Départ en car pour une visite du château de Brissac avec
dégustation des vins de la propriété
- 13H15 : Retour à Angers avec dépose à la gare
- Fin du colloque

A noter : Pour ceux qui disposeraient de plus de temps dans l'après-midi, il est suggéré une visite de TERRA BOTANICA (plus grand parc végétal d'Europe) avec la fête de l'automne jusqu'à 18h00 (possibilité de s'y rendre en TRAM depuis la gare d'Angers)

Frais de participation

- Souhaitant que le coût reste accessible à tous, l'UCAPE prend en charge une partie des frais de ce Colloque. La participation demandée est ainsi ramenée à **140 euros par personne**.
- Il s'agit d'un **forfait** qui inclut
 - ✓ Les déjeuners et dîners du jeudi 2 octobre ainsi que du vendredi 3 octobre.
 - ✓ Le coût des déplacements en car ainsi que des visites.
- Ce forfait n'inclut ni l'hébergement ni le dîner du mercredi 1^{er} octobre ni le déjeuner du samedi 4 octobre.

Inscription au colloque

Afin d'enregistrer votre participation au Colloque, merci de

- ✓ compléter le bulletin d'inscription en page 4
- ✓ procéder au règlement par un virement bancaire sur le compte de l'UCAPE.

Rappel des coordonnées bancaires de l'UCAPE :

Banque : CIC - 33 avenue le Corbusier - 59800 LILLE

Code IBAN : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168

Code RIB : 30027-17269-00020117001-68

Code BIC : CMCIFRPP

Votre virement sera libellé de la manière suivante : « COLLOQUE 2025 - nom de l'établissement - ville ».
Une copie de ce virement est à joindre au bulletin d'inscription

Informations pratiques

➤ Quelques pistes possibles pour réserver votre hébergement

- Hôtel Iena, 27 rue Marceau
- Hostellerie du Bon Pasteur, 18 rue Marie Euphrasie Pelletier
(parking et accès facile vers le Centre-Ville avec le TRAM)
- Hôtel de Champagne, 34 avenue Denis Papin
- Hôtel Suzane, 2 Place de la Gare
- Grand Hôtel de la Gare, 5 place de la Gare
- Hôtel Continental, 14 rue Louis de Romain
- Hôtel des Lices, 25 rue des Lices
- Hôtel de l'Europe, 3 rue Chateaugontier
- Hôtel Ibis Styles, 23 bis rue Paul Bert
- Hôtel Ibis, rue de la Poissonnerie
- Hôtel Novotel, 1 rue Auguste Gautier
- Hôtel Mercure, 18 boulevard Foch

Hébergements gérés par des particuliers : consulter les sites Booking ou Airbnb par exemple

Pour les participants qui feraient le choix d'arriver à Angers en voiture, d'autres hôtels sont situés en périphérie.

A noter : pas de possibilité de stationnement au Lycée Saint-Benoît. Plusieurs parkings payants sont situés près de la gare et permettent de rejoindre à pied le lieu du Colloque.

➤ Quelques restaurants possibles pour le dîner du mercredi 1^{er} octobre

- Joe Carpa, 16 bis Boulevard Foch
- La Cour, 23 rue de la Roe
- La Réserve, boulevard Henri Arnauld (au-dessus du théâtre le Quai)
- Chez Pont-Pont, esplanade du château
- Le Mail, 2 avenue du 11 novembre 1918
- Le Bistrot des Ducs, 6 rue des deux haies
- Le Milord (brasserie) 18 Place Louis Imbach
- Brasserie de la Gare, 5 place de la gare
- Crêperie Marie Mil'Goules, 7 impasse Toussaint
- Crêperie du Château, 21 rue St Aignan
- Crêperie La Crémaillère, 30 rue Bressigny

A compléter et à retourner à M. Jean-Pierre CROISSANT (Email : jpierre.croissant@gmail.com)
avant le 15 juin 2025.

Merci de joindre une copie du virement bancaire à ce bulletin d'inscription.

Votre virement sera libellé de la manière suivante : « COLLOQUE 2025 - nom de l'établissement - ville »

L'établissement

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

.....

inscrit les personnes suivantes au Colloque des formateurs d'octobre 2025 en Anjou :

NOM et Prénom	E-mail Merci d'indiquer lisiblement l'E-mail d'au moins un participant de l'établissement	Régime alimentaire Répondre oui ou non Si régime, préciser	Participera à la visite du samedi matin 4 octobre 2025 Répondre oui ou non ou incertain

La participation demandée étant de 140 euros par personne, je règle à l'UCAPE un montant de X 140 €
 soit un total de € - **ET JE JOINS UNE COPIE DU VIREMENT** - avant le 15 juin 2025.

Fait à

NOM et Prénom du Chef d'établissement

Le

.....

Signature du Chef d'établissement